

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

Société Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice

227 rue Jean Jaurès 83000 TOULON

☎ : 04.94.20.94.30 - 📠 : 04.94.27.19.08

Site : www.etude-huissier.com

Email : contact@etude-huissier.com

EXPEDITION



PROCES-VERBAL

DESCRIPTIF

AVEC PROCES-VERBAL

DE MESURAGE

AFFAIRE : CREDIT FONCIER DE FRANCE
CONTRE : BOURDEAUX
NOS REF : 150065

PROCES-VERBAL EFFECTUE

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT,

ET LE : SEIZE AOUT.

A LA REQUETE DU :

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme au capital de 1 331 400 718,80 € dont le siège social est sis 19, rue des Capucines 75 001- PARIS et le dont le numéro d'identification est le 542 029 848 RCS PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux demeurant et domiciliés de droit audit siège.

Ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric PEYSSON – Associé de Maître Laurent CHOUETTE & Maître Sophie CAIS & Maître Elisabeth RECOTILLET - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 TOULON, résidence LE KALLISTE -267, Boulevard Charles Barnier.

Nous, Nicolas DENJEAN-PIERRET, Membre de la SCP Nicolas DENJEAN-PIERRET – Amaury VERNANGE, Huissiers de Justice Associés, Société Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice, résidant à TOULON, 227 rue Jean Jaurès, soussigné :

PROCEDANT EN EXECUTION DE :

Des articles R 322-1 et suivants du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

A L'EFFET DE :

Recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du Cahier des Charges, tendant à la vente publique des immeubles ci-après désignés, que la requérante se propose de poursuivre devant le Tribunal de Grande Instance de TOULON (Var).

Nous sommes transportés, ce jour, à 14 heures, sur le territoire de la commune de : LA LONDE LES MAURES (83250), 140 Avenue Albert Roux,

ASSISTE DE :

- Julien BORREL EXPERTISES étant chargé de procéder aux diagnostics selon le détail fourni dans son rapport,

cadastre.gouv.fr



DESCRIPTION

Les biens consistent en un appartement sis 3^{ème} étage, porte gauche de l'entrée A et une cave située au sous sol de l'immeuble.

L'immeuble date de 1975. Il est élevé de quatre étages. Il est dépourvu d'ascenseur.

L'appartement se compose de :

- Une pièce principale ;
- Trois chambres ;
- Une cuisine ;
- Une salle de bain ;
- Un WC indépendant ;
- Un couloir de dégagement ;
- Un balcon ;
- Un balcon / loggia.

Le chauffage et l'eau chaude sont collectifs.

Les menuiseries sont en double vitrage.

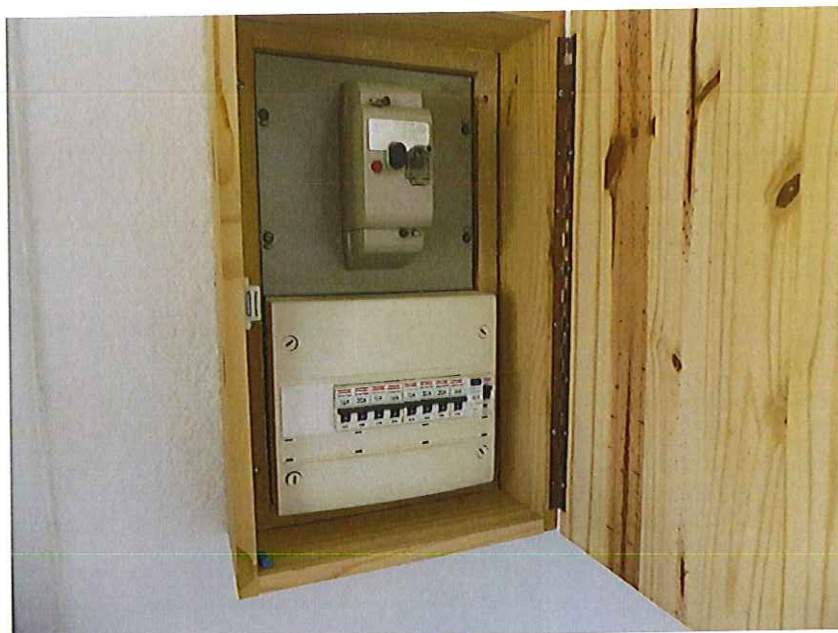


APPARTEMENT – Lot N° 123

L'appartement se situe au troisième étage porte palière de gauche.



La porte palière donne immédiatement accès au couloir de dégagement.

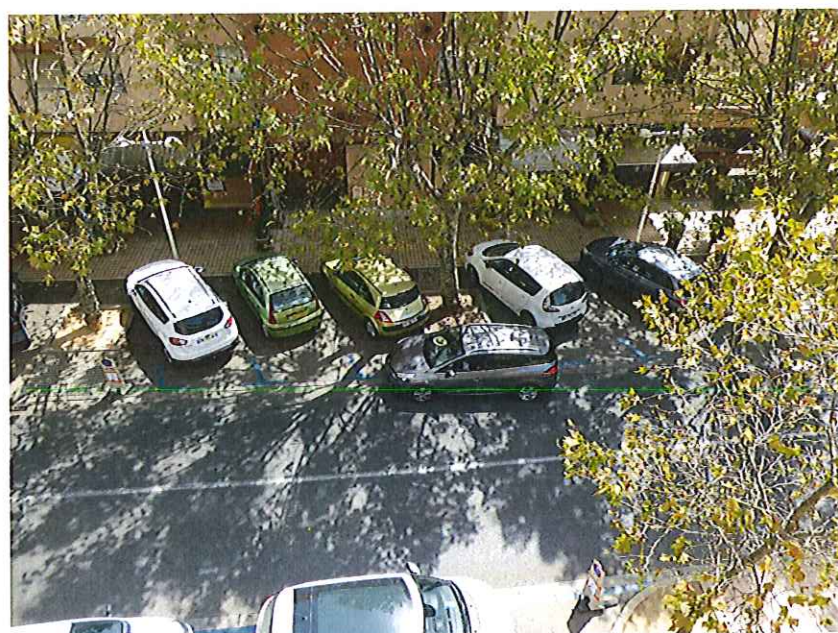
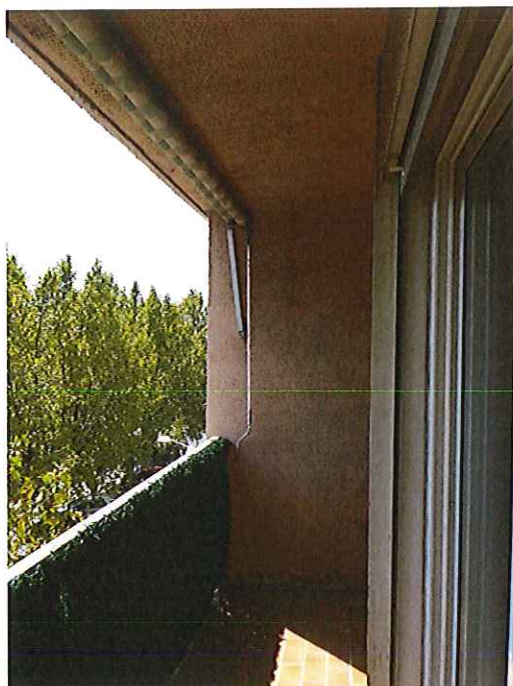


Immédiatement sur la droite, nous trouvons deux pièces communicantes, le salon et une chambre.

SALON – 17 m² :



Cette pièce rectangulaire est exposée Sud au moyen d'une grande baie vitrée à trois vantaux coulissants, menuiserie en aluminium, un carreau de vitre double vitrage par vantail. L'obscurité est assurée par des volets roulants à lamelles à commande manuelle. Cette ouverture donne accès à un petit balcon équipé d'un store-banne.



Le sol est composé d'un parquet stratifié comme les plinthes.

Les murs et le plafond sont enduits d'une peinture.

Présence dans cette pièce d'un radiateur de chauffage à fluide.



Il s'agit d'une pièce rectangulaire, accessible depuis le salon par une porte à galandage en bois.

Cette pièce est aérée et éclairée par une porte-fenêtre à deux vantaux coulissants, menuiserie en aluminium, un carreau de vitre double vitrage par vantail. L'obscurité est assurée par un volet roulant à lamelles à commande manuelle.

Le sol est composé d'un parquet stratifié et les plinthes sont assorties.

Les murs sont enduits de peinture crépie écrasé et le plafond de peinture blanche.

Présence dans cette pièce d'un radiateur de chauffage à fluide et d'un placard de rangement mural à trois portes stratifiées coulissantes (pour 2.10 m²).

Cette pièce donne accès à un petit balcon donnant sur la rue.

CHAMBRE N°2 – 11.50 m² :



Il s'agit d'une pièce rectangulaire, exposée Sud au moyen d'une porte-fenêtre à deux battants, menuiserie en PVC, un carreau de vitre double vitrage, donnant sur un garde-corps et sur la rue.

L'obscurité est assurée par des volets roulants à lamelles à commande manuelle.

Le sol est composé d'un parquet stratifié. Les plinthes sont en carreaux de carrelage anciens.

Les murs sont enduits d'une peinture, crépi écrasé. Le plafond est enduit d'une peinture de couleur blanche.

Présence dans cette pièce d'un grand placard de rangement mural (pour 1.20 m²) fermant par deux portes coulissantes stratifiées en bois et d'un radiateur de chauffage à fluide.

LOCAL WATER-CLOSET – 1.40 m² :



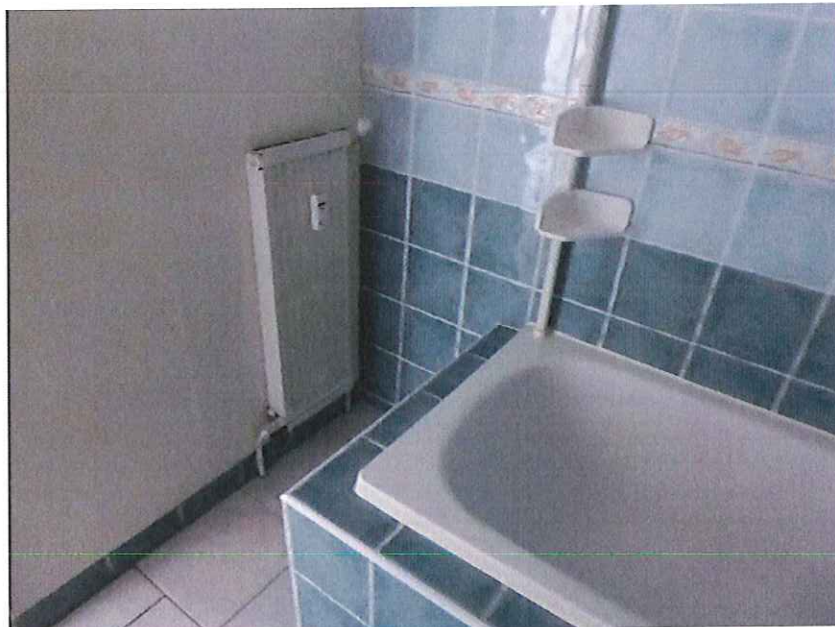
Il s'agit d'une pièce rectangulaire et aveugle, accessible par une porte creuse préformée en bois.

Le sol est composé de carreaux de carrelage comme les plinthes.

Les murs sont enduits d'une peinture, crépi écrasé. Le plafond est enduit d'une peinture de couleur blanche.

Equipement de la pièce :

- Un W.C. à l'anglaise en faïence de couleur blanche.



Cette pièce est accessible par une porte de communication creuse préformée en bois.

Elle est rectangulaire. Le sol se compose de carreaux de carrelage au sol, comme aux murs, et ce jusqu'à une hauteur d'environ 2 m.

Le plafond est enduit d'une peinture, crépi écrasé. Le plafond est enduit d'une peinture de couleur blanche.

Equipement de la salle de bains :

- Un meuble-vasque simple,
- Une baignoire en résine avec tablier carrelé,
- Un meuble de rangement haut en bois,
- Un radiateur de chauffage à fluide.

CHAMBRE N°3 – 10.80 m² :



Il s'agit d'une pièce rectangulaire, exposée Nord au moyen d'une porte-fenêtre à deux battants, menuiserie en PVC, un carreau de vitre double vitrage. L'obscurité est assurée par des volets roulants à lamelles à commande manuelle.

Le sol est composé d'un parquet stratifié. Les plinthes sont en carreaux de carrelage anciens.

Les murs sont enduits d'une peinture, crépi écrasé. Le plafond est enduit d'une peinture de couleur blanche.

Présence dans cette pièce d'un radiateur de chauffage à fluide.

CUISINE – 9.20 m² :





Cette pièce est accessible sans porte de communication. Il s'agit d'une pièce rectangulaire, exposée Nord au moyen d'une porte-fenêtre, menuiserie en bois, un carreau de vitre simple vitrage. L'obscurité est assurée par des volets pliants en PVC. Elle est également aérée et éclairée par une petite fenêtre basculante, menuiserie en bois, deux carreaux de vitre simple vitrage, sans dispositif d'obscurité. Le tout donne sur un balcon exposé Nord avec garde-corps et donnant sur les parkings de la copropriété.



Le sol est composé d'un parquet stratifié et les plinthes sont assorties.

Les murs sont enduits de peinture crépi écrasé et le plafond de peinture blanche.

La pièce dispose d'alimentation en eau et en électricité et d'évacuations pour électroménager.

Un aménagement comprenant des meubles hauts et bas, un plan de travail et un évier double bac en résine est présent.



MODES D'OCCUPATIONS

Le bien est inoccupé.

CHARGES ET TAXES

La taxe foncière déclarée est de 995 Euros.

La taxe d'habitation déclarée est de 700 Euros environ.

Le syndic de copropriété est :

FONCIA ILES D'OR
La Baie des Isles
83250 LA LONDE LES MAURES
TEL. : 04 94 05 22 01

Les charges de copropriété sont de 425[€] par trimestre incluant le chauffage et l'eau chaude.



Plus aucune autre constatation n'étant à effectuer, nous avons clôturé nos opérations préliminaires.

Ayant terminé nos opérations sur place et répondu ainsi à la mission qui nous était confiée, nous nous sommes retirés.

Et, de retour à notre Etude, nous avons dressé et rédigé le présent procès-verbal, pour servir et valoir ce que de droit.

Nicolas DENJEAN-PIERRET :

